

N°2017-CA-22

- Membres théoriques :  
17  
- Membres en exercice :  
17  
- Membres présents :  
11  
- Pouvoirs :  
4  
- Votants :  
15

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME VOTEES**

Le 19 octobre 2017, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 04 octobre 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 11 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Étaient présents :** Monsieur André GAUTIER, Président,

**I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :**

**Titulaires**

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Blandine LEFEBVRE.  
MM. Bastien CORITON, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE, Jean-Pierre THEVENOT.

**Suppléants**

Mme Virginie LUCOT-AVRIL.  
MM. Eric BLOND, Philippe LEROY.

**II. Membres avec voix consultative :**

MM. le Colonel hors classe Jean-Yves LAGALLE, Directeur départemental, le Colonel hors classe Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Commandant Luc TACONNET, le Commandant Hervé TESNIERE, le Caporal Thomas BRU, Pascal GRESSER, Payeur départemental.

**III. Membre de droit :**

Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime,  
M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

**IV. Pouvoirs :**

Monsieur Gérard JOUAN a Monsieur André GAUTIER,  
Madame Florence THIBAudeau-RAINOT à Monsieur Sébastien TASSERIE,  
Monsieur Michel LEJEUNE à Madame Sophie ALLAIS,  
Monsieur Guillaume COUTEY à Monsieur Bastien CORITON.

**Étaient absents excusés :**

Mmes Chantal COTTEREAU, Florence DURANDE, Florence THIBAudeau RAINOT.  
MM. Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Luc LEMONNIER - représenté, le Colonel Thierry SENEZ, le Commandant Samuel PERDRIX - représenté, le Lieutenant Hervé PASQUIER.

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Le présent rapport vise à exposer l'ajustement des crédits de paiement (CP) des autorisations de programme (AP) votées par le Service.

Les modifications sont intégrées dans la décision modificative n° 2 qui vous sera proposée dans un autre rapport dédié.

Elles tiennent essentiellement compte d'ajustements en lien avec la volonté de contenir le volume des dépenses d'investissement pour dégager une marge de financement de la Nouvelle Politique Immobilière. Cela a conduit à proposer de nouvelles priorités, de nouveaux phasages et des abandons ou réductions de certains projets.

## **D) Autorisations de programme de la politique immobilière**

### **Autorisation de programme relative à la construction du Groupement Ouest**

Le bâtiment a été réceptionné en juin 2016.

Les dépenses liées aux soldes des différents marchés n'interviendront qu'en 2018.

L'autorisation de programme pourra ainsi être clôturée en 2019 et les crédits de paiement libérés pour abonder le financement d'autres opérations.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		Crédits déjà consommés	2017	2018	2019
Groupement Ouest	4 250 000,00 €	3 885 016,28 €	-114 983,72 €	-250 000,00 €	— €
			98 813,72 €	76 000,00 €	190 170,00 €

### **Autorisation de programme relative à la construction du Groupement Est**

La réflexion menée sur la répartition des missions entre groupements territoriaux et groupements fonctionnels placés à la Direction ont conduit à suspendre et modifier le projet initial, ce qui implique de revoir le rythme des crédits de paiement.

Intitulé	Montant Global	Crédits de paiement			
		Crédits déjà consommés	2017	2018	2019
Groupement Est	1 400 000,00 €	767 775,26 €	-440 000,00 €	-140 000,00 €	-52 224,74 €
			- €	115 000,00 €	517 224,74 €

### **Autorisation de programme relative à la construction du Cis de Forges les Eaux**

Le lissage des crédits de paiement permettra de procéder aux opérations financières liées à la fin du délai de garantie de parfait achèvement en 2018.

Le centre de secours ayant été réceptionné le 15 décembre 2016 et compte tenu des délais de traitement des soldes des marchés (principalement celui du maître d'œuvre), ainsi que des dates de clôture de gestion budgétaire, les dépenses ne seront effectivement décaissées qu'en 2018 à hauteur d'environ 15 000,00 €.

Le reliquat des crédits de paiement pourra être libéré pour financer d'autres opérations.

Intitulé	Montant Global	Crédits de paiement		
		Crédits déjà consommés	2017	2018
CIS Forges les Eaux	520 000,00 €	268 470,00 €	-101 530,00 €	----- €
			114 835,67 €	136 694,33 €

### Autorisation de programme relative à la réhabilitation du Cis de Montivilliers

Le marché du maître d'œuvre relatif à cette opération a été notifié le 05 septembre 2017.

Le nouveau planning prévisionnel de déroulement de l'opération conduit à redimensionner les crédits de paiement associés.

Intitulé	Montant Global	Crédits déjà consommés	Crédits de paiement			
			2017	2018	2019	2020
CIS Montivilliers	445 000,00 €	1 668,00 €	-53 500,00 €	-260 000,00 €	-110 000,00 €	-19 800,00 €
			5 000,00 €	120 000,00 €	235 000,00 €	83 332,00 €

### Autorisation de programme relative à la réhabilitation de locaux au sein de la Direction

Le solde des crédits de paiement de cette AP a été fléché pour financer deux projets :

- Les travaux d'aménagement de l'espace plonge du service de restauration,
- La création d'une salle de sport.

Si les travaux relatifs à la salle de sport pourront se dérouler dans le courant du premier semestre 2018, ceux afférents à la restauration seront programmés durant l'été 2018 pour limiter les nuisances et proposer plus facilement une solution alternative aux agents déjeunant sur place.

Intitulé	Montant Global	Crédits déjà consommés	Crédits de paiement	
			2017	2018
Direction	520 000,00 €	381 814,01 €	-138 185,99 €	
			34 451,69 €	103 734,30 €

### Autorisation de programme relative à la construction du Cis Le Havre Sud

Le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la dépollution a été notifié le 11 septembre 2017.

Le traitement de la pollution se déroulera en deux temps :

- Une première phase correspondant à l'extraction d'environ 4 300 m<sup>3</sup> de matériaux sera effectuée au printemps 2018 ;
- Une seconde phase portera sur le confinement d'environ 1 400 m<sup>3</sup> sous le bâtiment qui sera construit.

Les travaux d'attente au sein de l'actuel Cis commencés en 2017 se poursuivront en 2018 pour améliorer les conditions de travail du personnel d'ici à la réception des travaux sur le nouveau Cis.

L'année 2018 sera également consacrée à l'organisation du concours pour désigner le maître d'œuvre en charge des études et du suivi des travaux.

Intitulé	Montant Global	Crédits de paiement						
		Crédits déjà consommés	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CIS Le Havre Sud	10 200 000,00 €	- €	176 100,00 €	1 947 000,00 €	3 450 000,00 €	4 351 900,00 €	275 000,00 €	----- €
				450 000,00 €	2 800 000,00 €	2 900 000,00 €	2 100 000,00 €	1 773 900,00 €

### Autorisation de programme relative à la réfection du patrimoine bâti

Cette autorisation de programme a été ouverte pour la réfection, l'aménagement ou encore la mise en conformité du patrimoine bâti qui ne fait pas l'objet de la nouvelle politique immobilière ou dont l'état ne permet pas d'attendre la mise en œuvre de celle-ci.

Les priorités nouvelles liées à la sécurité du personnel, au contrôle de l'accès dans les Cis ou encore la féminisation du personnel, amènent le service à redéfinir le lissage des crédits de paiement.

Intitulé	Montant Global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Patrimoine bâti	1 600 000,00 €	-423 800,00 €	-400 000,00 €	-400 000,00 €	-376 200,00 €
		119 300,00 €	493 000,00 €	424 000,00 €	563 700,00 €

### Autorisation de programme relative aux travaux du Centre départemental de formation

En 2017, le Sdis a finalement effectué les études de faisabilité en interne.

La nouvelle programmation de l'opération amène à lisser les crédits de paiement comme suit :

Intitulé	Montant Global	Crédits de paiement				
		Crédits déjà consommés	2017	2018	2019	2020
Travaux au CDF	1 465 000,00 €		-20 000,00 €	-371 658,00 €	-238 468,00 €	-834 874,00 €
		- €	- €	76 000,00 €	1 369 000,00 €	20 000,00 €

## II) Autorisation de programme relative à la formation

### Autorisation de programme relative au Plateau Technique de Formation (PTF)

Le planning de réalisation des aménagements du Plateau Technique de Formation a été décalé.

Les études ayant été réalisées courant 2017, les travaux débiteront dès 2018 et nécessitent un nouveau lissage des crédits de paiement.

Intitulé	Montant Global	Crédits de paiement		
		Crédits déjà consommés	2017	2018
Plateau technique de formation	1 142 500,00 €	879 741,19 €	-105 527,76 €	-157 231,05 €
			30 813,00 €	231 945,81 €

### III) Autorisation de programme relative à l'acquisition de matériels et équipements

#### Autorisation de programme relative à l'acquisition d'équipements et de matériels opérationnels

L'ajustement proposé tient compte des niveaux de consommations de l'exercice 2017 et permettrait, pour un montant total d'autorisation de programme inchangé, de prendre en compte un objectif de recrutement de 100 SPV supplémentaires chaque année d'ici à 2020.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Acquisition d'équipements et de matériels opérationnels	3 500 654,00 €	+ 087 428,00 €	- 881 776,00 €	- 859 958,00 €	- 671 492,00 €
		1 034 128,00 €	868 370,00 €	820 067,00 €	778 089,00 €

#### Autorisation de programme relative à l'acquisition d'équipements et de matériels non opérationnels

Le rythme de décaissement des crédits de paiement a été revu en fonction de l'ajustement des besoins. De plus, le service a révisé la politique de dotation de matériels non opérationnels entraînant ainsi un décalage des crédits de paiement.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Acquisition d'équipements et de matériels non opérationnels	341 025,00 €	- 85 025,00 €	- 82 000,00 €	- 82 000,00 €	- 92 000,00 €
		70 795,00 €	97 326,00 €	89 115,00 €	83 789,00 €

#### Autorisation de programme relative à l'acquisition de matériels roulants

Le service mène actuellement une réflexion en vue de réduire le parc d'engins et propose, dans un premier temps, de modifier le rythme des acquisitions de certains véhicules.

Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Crédits de paiement				
			2017	2018	2019	2020	2021
Matériels roulants	11 830 400,00 €	3 964 885,08 €	+ 997 426,00 €	- 2 360 670,00 €	- 2 391 972,00 €	+ 115 446,92 €	----- €
			1 803 371,00 €	2 181 870,00 €	1 965 274,00 €	1 181 148,00 €	733 851,92 €

#### Autorisation de programme relative au reconditionnement, l'aménagement, la maintenance et équipements des matériels

Les différents reconditionnements et aménagements programmés fin 2016 sont impactés par la modification du rythme d'acquisition des matériels roulants neufs.

Le rythme des dépenses doit donc être révisé comme suit :

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Reconditionnement - aménagement - maintenance des matériels roulants	1 820 920,00 €	- 542 369,00 €	- 519 087,00 €	- 388 513,00 €	- 370 951,00 €
		531 769,00 €	558 600,00 €	274 641,00 €	455 910,00 €

## Autorisation de programme relative au renouvellement de matériels SSSM

Le cahier des charges concernant l'acquisition d'appareils de réanimation multi-paramètres nomades prévus en 2017 n'a pas été finalisé.

L'acquisition est donc reprogrammée en 2018 nécessitant ainsi le décalage des crédits nécessaires.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Renouvellement de matériels SSSM	283 357,00 €	—73 822,00 €	—73 099,00 €	—69 718,00 €	—66 718,00 €
		62 251,00 €	68 430,00 €	77 890,00 €	74 786,00 €

Détail par type de matériels :

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Cabinets médicaux	7 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €
Immobilisation	34 992,00 €	6 676,00 €	9 026,00 €	9 645,00 €	9 645,00 €
Réanimation	183 915,00 €	34 914,00 €	41 141,00 €	53 982,00 €	53 878,00 €
Bagagerie	42 500,00 €	14 125,00 €	14 125,00 €	7 125,00 €	7 125,00 €
Relevage	14 950,00 €	5 536,00 €	3 138,00 €	3 138,00 €	3 138,00 €

## Autorisation de programme relative à l'acquisition de mobiliers

Le réemploi du mobilier d'occasion a limité la consommation sur 2017 et permet de financer une année supplémentaire de dotation en mobilier hors opérations de construction.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement				
		2017	2018	2019	2020	2021
Acquisition de mobiliers	191 000,00 €	41 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	— €
		35 000,00 €	35 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	41 000,00 €

## IV) Autorisation de programme relative aux systèmes d'information

### Autorisation de programme relative à la modernisation des outils informatiques de gestion

Les retards pris dans le déploiement des logiciels finances et patrimoine nécessitent de redéployer les crédits de paiement selon le lissage suivant :

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		Crédits déjà consommés	CP 2017	CP 2018	CP 2019
MOIG	1 675 000,00 €		—500 000,00 €	—188 850,96 €	— €
		986 149,04 €	415 000,00 €	227 000,00 €	46 850,96 €

### Autorisation de programme relative au maintien en état de fonctionnement du système global d'information

L'allongement du renouvellement des postes informatiques permettra le remplacement des outils bureautiques du Sdis 76 qui devra être opéré en 2019.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Maintenance en état de fonctionnement du système global d'information	2 068 040,00 €	633 290,00 €	492 750,00 €	471 000,00 €	471 000,00 €
		580 540,00 €	391 260,00 €	658 000,00 €	438 240,00 €

Détails par axes :

AXES	2017	2018	2019	2020
Gestion des licences logicielles	104 300 €	115 000 €	370 000 €	115 000 €
Gestion du parc informatique	375 000 €	214 000 €	238 000 €	261 000 €
postes informatiques	219 500 €	170 000 €	180 000 €	180 000 €
outils d'impressions	125 000 €	15 000 €	25 000 €	48 000 €
vidéo projection	8 000 €	9 000 €	8 000 €	8 000 €
systèmes et réseaux	22 500 €	20 000 €	25 000 €	25 000 €
Gestion du parc téléphonique et transmission radio	101 240 €	62 260 €	50 000 €	62 240 €
<b>TOTAL</b>	<b>580 540 €</b>	<b>391 260 €</b>	<b>658 000 €</b>	<b>438 240 €</b>

#### Autorisation de programme relative à la refonte du système de gestion opérationnelle

Le nouveau Système de Gestion Opérationnelle a connu des difficultés dans son déploiement. Les anomalies relevées ont amené le service à décaler l'étape contractuelle de Vérification de Service Régulier (VSR) ; préalable nécessaire à la Vérification d'Aptitude (VA) et l'admission. La proposition de ventilation des crédits de paiement tient compte de ce décalage.

Intitulé	Montant global	Crédits déjà consommés	Crédits de paiement	
			2017	2018
SGO	7 543 098,00 €	1 888 882,89 €	— 5 000 000,00 €	— 654 215,11 €
			4 500 000,00 €	1 154 215,11 €

\*

\*\*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.*

Le président du conseil d'administration,

  
André GAUTIER